



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

AR Prefecture

005-240500439-20200824-2020_MP_43-DE
Reçu le 24/08/2020
Publié le 24/08/2020

DECISION DU PRESIDENT

N° 2020 MP 43

**Objet : avenant n°1 marché travaux dévoiement
eaux usées opération Terrésens sur la commune
de Saint Chaffrey (05330)**

LE PRESIDENT,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-10 ;
- VU** le Code de la commande publique et, notamment son article L2194-1 concernant les modifications apportées en cours d'exécution ;
- VU** la décision n°2020_MP_19 attribuant le marché de travaux de dévoiement des eaux usées pour l'opération immobilière Terrésens à la SARL BLANCHARD,
- VU** les modifications rendues nécessaires en cours d'exécution afin de faire face notamment à des problèmes d'approvisionnement des matériaux prévus dans le marché initial,
- VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juillet 2020 donnant délégation au Président, pour toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre ainsi que toute décision concernant leurs avenants pour les marchés de travaux d'un montant de moins de 250 000 € H.T., lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer l'avenant n°1 ci-annexé au marché de travaux de dévoiement des eaux usées pour l'opération immobilière Terrésens attribué à la SARL BLANCHARD.

ARTICLE 2 :

Cet avenant apporte des modifications au bordereau des prix unitaires avec une incidence financière en moins-value sur le montant du marché.

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions du marché initial non modifiées par celles du présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

ARTICLE 4 :

Les dépenses afférentes à cet avenant sont imputées sur le Budget Général 2020 de la Communauté de Communes du Briançonnais.

ARTICLE 5 :

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Briançon, le **24 AOUT 2020**

Le Président

Arnaud MURGIA



24 AOUT 2020

Décision transmis en Préfecture le :

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication

MGo/Décision du Président 2020_MP_43

Briançon – Cervières – La Grave – Le Monétier-les-Bains – Montgenèvre – Névache – Puy-Saint-André
Puy-Saint-Pierre – Saint-Chaffrey – La Salle-les-Alpes – Val-des-Prés – Villar d'Arène – Villard-Saint-Pancrace

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 01

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(
COMMUNAUTE DE COMMUNE DU BRIANCONNAIS
1 rue Aspirant Jan
05100 BRIANCON

B - Identification du titulaire du marché public

SARL BLANCHARD
3 RUE DU CENTRE
05330 SAINT CHAFFREY
Tel : 04 92 24 00 22 / Fax : 04 92 24 09 77
Mail sablanchard@wanadoo.fr
SIRET : 38725010300018

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(
Opération Terrésens – Commune de Saint-Chaffrey
Travaux de dévoiement du réseau des eaux usées

Marché notifié le : 03 juin 2020

■ Durée d'exécution du marché public : 5 semaines

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 26 425,00 € HT.
- Montant TTC : 31 710,00 € TTC

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Au cours de l'exécution du marché des modifications techniques ont été rendues nécessaires, notamment en raison de difficulté d'approvisionnement des matériaux initialement prévus dans le mémoire technique.

Suppression prix unitaires au bordereau des prix :

Numéro de prix	Intitulé	Unité	Prix Unitaire €HT
2.2.1	Canalisation Polypropylène Dn200mm	ml	96.00 €
2.4	Réfection de tranchées	MI	35.00 €

Ajout prix unitaires au bordereau des prix :

Numéro de prix	Intitulé	Unité	Prix Unitaire € HT
4.1.1	Canalisation Polypropylène Dn200mm SN10	m	91.00 €
4.2	Réfection de tranchées en tricouche	m	12.00 €

005-240500439-20200824-2020_MP_43-DE
Reçu le 24/08/2020
Publié le 24/08/2020

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière **en moins value** sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00%
- Montant HT : - 2 940,00 € HT
- Montant TTC : - 3 528,00 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : - 11,13%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00%
- Montant HT : 23 485,00 € HT
- Montant TTC : 28 182,00 € TTC

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A : BRIANCON, le

Signature :

Le Président de la
Communauté de Communes du Briançonnais
(représentant du pouvoir adjudicateur)

Arnaud MURGIA

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

005-240500439-20200824-2020_MP_43-DE
Reçu le 24/08/2020
Publié le 24/08/2020

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)